

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale
(suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Émancipation
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale national
(suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

Le rapport d'activité comporte **2 fenêtres** qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

*Pour les 2 votes ci-dessous,
entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent*

Fenêtre « **Éducation** » (page 8)

A	B
---	---

Fenêtre « **Droits et libertés** » (page 11)

A	B
---	---

VOTE n°3 : Orientation fédérale départementale
(voir notre site fsu78.fsu.fr)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

VOTE n°4 : Rapport d'activité fédérale départemental
(voir notre site fsu78.fsu.fr)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE
------	--------	------------	---------------

Bulletin de vote à photocopier et à distribuer à tous les syndiqué-es de l'établissement (voir liste d'émargement).

Aux S1 du 78

Congrès FSU : ON VOTE DANS LES S1 !
Du jeudi 4 novembre
au jeudi 25 novembre 2021.

Retour des votes au S3

- du PV récapitulatif des votes (p. 3)
- **ET** de la liste d'émargement

AVANT LE MARDI 30 NOVEMBRE 2021

- ⇒ **Par courrier**
SNES-FSU section académique de Versailles
3, rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil cedex
- ⇒ **ET IMPERATIVEMENT PAR MAIL :**
- ⇒ votefsu2021@versailles.snes.edu (tous les documents scannés en pdf).

DOCUMENTS CI-JOINTS :

- 1) Bulletin de vote à reproduire (p. 4),
- 2) Procès-verbal à nous retourner avec la liste d'émargement signée (p. 3),
- 3) Liste d'émargement à nous retourner avec le PV,
- 4) Enveloppe T pour le retour du PV **et** de la liste d'émargement signée.

N.B. : Liste d'émargement :

Nous joignons ici

- ⇒ **Un état des électeurs syndiqués**, à jour en date du 22 octobre, à compléter et à modifier éventuellement sous la responsabilité du S1. Il est à utiliser comme liste d'émargement. Attention : les adhérents à jour de leur cotisation 2020-2021 ou 2021-2022 peuvent voter (cotisation enregistrée au S3 au plus tard le 25 novembre 2021).
- ⇒ **Le même document** est disponible en ligne pour les secrétaires et trésoriers de S1 à l'adresse suivante : <https://adherent.snes.edu/Modules/Etablissement/ListingAdherents/index.php>
- ⇒ **Attention ! La liste d'émargement doit être signée par chaque votant et retournée avec le PV !**

On vote !

Du jeudi 4 novembre au jeudi 25 novembre 2021.

Retour des votes et des PV et listes d'émargement avant le mardi 30 novembre 2021.

Attention ! Chaque syndiqué-e émet plusieurs votes. Nous demandons aux secrétaires de S1 de veiller particulièrement à l'organisation du vote.

Les différents votes :

- **Vote n°1 : Orientation fédérale nationale**
- **Votes n°2 : Rapport d'activité nationale et les 2 fenêtres**
- **Le ou les votes de son département le cas échéant**

Vous trouverez sur notre site versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU », les informations sur ce vote avec en particulier le supplément de la publication Pour n°235 d'octobre 2021.

Qui vote ?

Ont le droit de vote, les collègues syndiqué-es à jour de leur cotisation 2020-2021 ou 2021-2022 (cotisation enregistrée au S3 au plus tard le 25 novembre 2021).

NB : Le vote d'un collègue non autorisé à voter entraînera l'invalidation de tout le vote de ce S1 !

Dates du vote :

Le vote aura lieu dans les S1 entre le jeudi 4 novembre et le jeudi 25 novembre 2021.

- Les syndiqué-es votent dans leur S1. Le matériel sera envoyé au responsable du S1 qui le reproduira et transmettra aux syndiqué-es de l'établissement.
- Les syndiqué-es retraité-es et isolé-es recevront personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.
- Un envoi individuel sera aussi adressé aux syndiqués des S1 à faible effectif qui voteront individuellement par correspondance.
- Tout le matériel de vote sera également disponible en ligne sur notre site : versailles.snes.edu, dans la rubrique « Vie du SNES-FSU ».

Organisation du vote dans les sections d'établissement (S1)

Une circulaire est adressée aux correspondants de S1 avec toutes les informations utiles et le matériel de vote (bulletins de vote, procès-verbal de dépouillement, liste d'émargement).

- **Liste d'émargement** : le S3 éditée (en date du 22/10/2021) une liste des syndiqué-es ayant payé leur cotisation 2020-2021 ou 2021-2022. Le S1 peut également la télécharger sur le site national du SNES-FSU (espace adhérent). **La liste d'émargement doit impérativement être signée par chaque votant.**
- **Collègues ne figurant pas sur la liste** : s'il s'agit d'une erreur (mutation, TZR...), les rajouter sur la liste. Pour les collègues non à jour, ils peuvent voter et être ajoutés sur la liste dès l'instant où ils ont réglé leur cotisation avant la fin du scrutin. Vous pouvez contacter la trésorerie pour vérifier la bonne réception de la cotisation : tresor@versailles.snes.edu.
- **Matériel de vote** : le bulletin de vote est remis par le secrétaire du S1 ou envoyé individuellement (retraités, isolés, S1 à faible effectif). Ce bulletin de vote est également disponible en ligne. Le PV récapitulatif des votes devra être retourné impérativement accompagné de la liste d'émargement signée par chaque votant, impérativement **PAR MAIL ET** par courrier (enveloppe T fournie) avant le mardi 30 novembre.
- **Le dépouillement** doit être fait par le Bureau du S1 : ce dépouillement est public. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqués par le secrétaire de S1. Le **procès-verbal** récapitulatif des votes doit être signé par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) ET par un scrutateur au moins. Il y a donc DEUX personnes qui participent au dépouillement et signent le procès-verbal.

ATTENTION !!!

TRANSMISSION DES RÉSULTATS :

impérativement par mail ET par courrier postal :

⇒ votefsu2021@versailles.snes.edu

⇒ SNES-FSU Versailles
3, rue Guy Gouyon du Verger
94112 ARCUEIL cedex

avant le **mardi 30 novembre**.

Pour transmettre les résultats du vote (PV + liste d'émargement) :

ATTENTION !!!

Le procès-verbal récapitulatif des votes ET la liste d'émargement des votants doivent être envoyés à la section académique avant le mardi 30 novembre 2021.

⇒ Les résultats doivent être envoyés **impérativement par mail** (pdf) à l'adresse votefsu2021@versailles.snes.edu ET par courrier postal à la section académique.

⇒ *Attention : le SNES ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste. Merci de prévoir plusieurs jours de délai postal et de doubler impérativement par mail en envoyant toutes les pièces scannées (voir ci-dessus).*

⇒ Les résultats originaux peuvent également être déposés directement dans la boîte aux lettres de la section académique (au plus tard lundi 29 novembre à 17h).

Académie : VERSAILLES

Établissement :

78

Commune :

INSCRITS :

VOTANTS :

RÉSULTATS DU VOTE N°1 : ORIENTATION FÉDÉRALE NATIONALE

Liste Unité & Action et sans tendance	
Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)	
Liste Emancipation	
Liste Unité, Revendications, Indépendance syndicale (URIS)	
Liste Front Unique	
Blancs ou nuls	

RÉSULTATS DES VOTES N°2 : RAPPORT D'ACTIVITÉ FÉDÉRALE NATIONAL

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE	Blancs ou nuls
------	--------	------------	---------------	----------------

LES FENÊTRES	A	B	Blancs ou nuls
FENÊTRE : «ÉDUCATION» (p. 8)			
FENÊTRE : « DROITS ET LIBERTÉS » (p. 11)			

RÉSULTATS DU VOTE N°3 : ORIENTATION FÉDÉRALE DÉPARTEMENTALE

Liste Unité & Action et sans tendance	
Liste Unité, Revendications, Indépendance syndicale (URIS)	
Blancs ou nuls	

RÉSULTATS DU VOTE N°4 : RAPPORT D'ACTIVITÉ FÉDÉRALE DÉPARTEMENTAL

POUR	CONTRE	ABSTENTION	REFUS DE VOTE	Blancs ou nuls
------	--------	------------	---------------	----------------

Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement du S1 :
(au moins 2 personnes donc 2 signatures) :

Certifié exact à le2021

Attention ! La liste d'émargement des votants doit impérativement être jointe à ce PV !

Documents à transmettre dès la fin du dépouillement et avant le mardi 30 novembre 2021 IMPÉRATIVEMENT PAR MAIL ET par courrier postal :

- => SNES-FSU Versailles - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex.
- => votefsu2021@versailles.snes.edu (documents scannés en pdf)